



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 22 NOV. 2011

Scanné le \_\_\_\_\_

11\_INT\_572

## Interpellation

### Toits végétalisés, où en est-on dans le Canton de Vaud ?

La végétalisation des toits conquiert, en Suisse, de plus en plus de terrain. Après Bâle, Zürich et Lausanne, Genève et le Valais poursuivent désormais des réflexions intenses à ce sujet. A ce jour, les techniques sont au point et n'entraînent pas de coûts exorbitants.

#### Quels avantages ?

Outre, un intérêt esthétique, en véritables isolants, les toitures végétales viennent modérer les pertes et gains de chaleur, entraînant par conséquent des économies d'énergie et un confort accru pour l'habitant.

Végétaliser individuellement une toiture améliore la qualité de l'air, atout incontestable dans les milieux urbains.

Au vu de l'intérêt évident de ce type de toitures, je remercie le conseil le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les démarches entreprises par le Conseil d'Etat dans ce domaine sur ses propres bâtiments ?
2. Le Conseil d'Etat envisage-t-il de sensibiliser le public sur les avantages de ce type de toitures par des démonstrations et des campagnes d'information ? Si oui, de quelle manière et dans quel délai ?
3. Le Conseil d'Etat envisage-t-il d'informer les communes à ce sujet, particulièrement les petites communes sans service technique et si oui, de quelle manière ?

Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat de sa réponse.

Bottens, le 22 novembre 2011

Ne souhaite pas développer

Béatrice Métraux